

2000 1592

Rapport de mission
Atelier régional axé sur le recyclage des généticiens et des spécialistes responsables
des programmes d'amélioration génétique.

tenu à Banjul (Gambie) du 8 au 19 Février 1999.

Mamadou Diop et Racine Samba Sow LARISE/LNERV

L'atelier était organisé par le Centre International de Recherche sur la Trypanotolérance (CIT) de Banjul en rapport avec le programme de gestion des ressources génétiques animales de la FAO. L'atelier était organisé en un cours sur les principes de base de l'amélioration génétique, l'application de ces principes dans le contexte de Ouest Africain et une présentation et une revue de l'expérience du CIT en matière d'amélioration génétique. Le cours était dirigé par le Pr. Léo Dempflé de l'Université technique de Munich. Des visites ont été également effectuées sur les sites où les noyaux sur lesquels portent la sélection sont élevés.

A la suite du cours, les deux dernières journées ont été consacrées à la formulation d'une stratégie d'amélioration génétique pour les espèces bovines, et caprines de la région ouest africaine. Les recommandations retenues sont:

1. évaluer aussi bien les anciens programmes que les programmes actuels;
2. les programmes d'amélioration génétique pour être efficaces et durables doivent
 - ⇒ répondre aux besoins des producteurs;
 - ⇒ reposer sur des politiques et des stratégies clairement définies;
 - ⇒ disposer d'un temps assez long pour avoir des résultats;
 - ⇒ prendre en compte les systèmes de production en place.
3. une attention particulière devra être donnée à l'amélioration du cadre institutionnel et au développement des ressources humaines (producteurs, techniciens, décideurs) pour que l'élaboration et l'exécution des programmes soient efficaces;
4. évaluer la contribution éventuelle des biotechnologies modernes, et favoriser là où elles sont jugées appropriées leur utilisation;
5. encourager et faciliter la constitution d'associations d'éleveurs et d'association de races animales;
6. une attention particulière devra être donnée à l'amélioration des races locales. Ceci nécessitera qu'elles soient caractérisées sur le plan de leur potentiel génétique et de leur productivité;
7. évaluer et définir des directives sur l'utilisation des races exotiques dans les croisements ou en race pure pour l'amélioration de la production laitière. Cette utilisation devra être contrôlée par une réglementation au niveau national;
8. renforcer le rôle de la recherche et assurer un transfert rapide des résultats de la recherche. au niveau des producteurs à travers une meilleure collaboration entre la recherche et la vulgarisation;

Ref. 003/zoet
Fevrier 1999

9. développer et renforcer la collaboration régionale à travers
 - ⇒ l'harmonisation des méthodes collecte de données;
 - ⇒ l'échange d'information;
 - ⇒ la mise en place de projets d'amélioration génétique conjoints;
 - ⇒ l'échange de matériel génétique

Pour cela, le projet de la FAO sur la gestion des ressources génétiques animales pourrait faciliter la collaboration régionale par la mise d'un réseau et la formation;

10. tout programme d'amélioration génétique devra nécessairement être accompagné de l'amélioration de la gestion des animaux, de la santé et de l'alimentation.

Un des enseignement qu'on peut tirer de l'expérience du CIT en matière de sélection et de croisement est qu'il peut constituer une source d'inspiration pour l'amélioration génétique des animaux au Sénégal tant en matière de sélection que de croisement.